

Chantiers jeunes 20 au 24 avril 2026

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit être remis complet auprès ;

- Espace du droit et de la famille (rue Guillaume de la Tremblaye, Pierre Hebert 06 07 42 65 21)

Ou

- INFO JEUNES BERNAY (Maison des Associations, 8 Rue Jacques Philippe Bréant, Marion Roger au 07 89 26 78 98)

Avant le 10 avril 2026.

Ce dossier doit impérativement comprendre les pièces suivantes :

- ☐ Cette fiche d'inscription remplie (3 parties), signée avec une photo d'identité,
- ☐ Règlement intérieur du Chantier Jeunes signé,
- ☐ Photocopie de la carte d'identité le cas échéant livret de famille,
- ☐ Photocopie de la carte vitale,
- ☐ Photocopie des vaccins dans le carnet de santé,
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile extrascolaire.
- ☐ Devis du projet choisi

1/3 Fiche d'inscription du candidat

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / / Sexe : F ☐ M ☐

Adresse :

Tél : / / / /

Mail :@.....

Situation :

Scolarisé ☒

Établissement :Classe :

Non scolarisé ☐ Sans activité ☐ En emploi ☐ En formation ☐

(Allergies, asthma ...):

1

(Exemple : Formation BAFA, équipement scolaire, frais de scolarité, activités culturelles ou sportive, équipement sportif, vélo...) :

.....

(Qui vous êtes, votre parcours, scolaire, professionnel ou associatif, vos centres d'intérêt ainsi que toutes information que vous souhaitez partager pour mieux vous connaître)

2/3 Autorisation du Responsable légal pour les mineurs

Je soussigné(e) Nom / Prénom :

Adresse (si différente du jeune) :

.....

Tél : / / / / Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Tél : / / / / Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Autorise (nom et prénom du mineur) :

.....

A participer au Chantier Jeunes, ainsi que le responsable à prendre toutes les mesures en cas d'urgence (accident, maladie, hospitalisation). Je déclare que ma responsabilité civile est couverte.

Autorise la ville de Bernay à :

- Photographier et filmer le jeune pour la diffusion sur le site de la ville, les réseaux sociaux de la ville, la presse locale, la revue municipale, des expositions :

Oui ☐ Non ☐

- Transporter le jeune :

Oui ☐ Non ☐

☐ Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus.

☐ Je certifie avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

3/3 Protection des données personnel

La Ville de Bernay, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données recueillies sont nécessaires à l'inscription du jeune au Chantier Jeunes ainsi qu'à vous contacter en cas de nécessité. Elles sont destinées aux personnes chargées de l'enregistrement de l'inscription et de la gestion des activités. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord express le cas échéant. Ces données ne seront pas conservées au-delà de votre période d'inscription ou de celle de votre enfant.

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection de Données (RGPD), vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant ;
- Du droit à la portabilité de vos données ;
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant ;
- Du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande soit par mail à mairie@bernay27.fr soit par courrier postal en écrivant à l'adresse suivante : Madame le Maire – Hôtel de ville – Place Gustave Héon – 27300 Bernay. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>.

Date et signature du représentant légal

(Précédées de la mention

« lu et approuvé »

Date et signature du candidat

(Précédées de la mention

« lu et approuvé »

